



Appel à candidatures pour des bourses de mobilité Erasmus+ en Licence 2 (3ème année) à l'Université Jean-Moulin Lyon 3 au titre du 2ème semestre 2023-2024

1. Conditions de mobilité

La bourse de mobilité pour des études d'un semestre est destinée aux étudiants de l'UFAR inscrits **en troisième année d'études à la faculté de finances en 2023-24**. La mobilité est prévue pour le **deuxième semestre** de l'année académique 2023-2024.

Les conditions financières de la bourse de mobilité sont les suivantes :

- Billet aller-retour en classe économique à la hauteur de 530 euros maximum
- Bourse mensuelle de 800 €.

2. Critères d'admissibilité

1. Avoir déposé le dossier de candidature dans le délai annoncé
2. Etre inscrit en troisième année de licence finances au moment de candidater
3. Avoir fermé et validé le 1^{er} semestre de l'année académique 2023-2024 (condition *a posteriori* qui sera vérifiée postérieurement et à défaut de quoi une candidature initialement retenue pourra être ultérieurement rejetée). **Toute candidature initialement retenue pour cette mobilité sera conditionnelle à la réussite (fermeture et validation) du 1er semestre de 2023-2024.**
4. Avoir une moyenne générale annuelle égale ou supérieure à 14/20 en première et deuxième année de licence
5. Avoir une moyenne générale égale ou supérieure à 16/20 en français en première et deuxième année de licence
6. Avoir un DELF B2 au moment de candidater

7. Ne pas avoir eu de sanctions de la Commission de Discipline au cours des 2 dernières années académiques
8. Ne pas être débiteur de l'université (y compris avoir payé les droits de scolarité du premier semestre de l'année universitaire 2023-2024 dûs à l'UFAR avant la date limite de dépôt de candidature)

3. Documents à fournir pour le dossier de candidature

- CV actualisé en français
- Lettre de motivation en français
- Relevés de notes de licence/bakalavr (La demande de relevé des notes doit être demandée au moins 5 jours ouvrables à l'avance car sinon le service concerné ne pourra pas les délivrer.)

4. Modalités de dépôt de candidatures

Le dépôt de candidature devra être effectué :

- Par voie électronique à l'adresse courriel lusine.arakelyan@pers.ufar.am, en mentionnant comme objet du courriel « Candidature Mobilité Lyon 3 » et en mettant en copie la Directrice des études direction_etudes@ufar.am, et la responsable des relations internationales international@ufar.am
- Tout document transmis par voie électronique doit être en format PDF.
- En utilisant son compte électronique d'étudiant d'UFAR. **Aucune candidature transmise en utilisant une adresse électronique autre que celle fournie par l'UFAR ne sera prise en compte.**

5. Critères de sélection par le jury

- Qualité du dossier (résultats académiques, CV, lettre de motivation, dossier disciplinaire)
- Qualité de l'entretien
- Résultats des tests de langue (si nécessaire)

6. Calendrier et processus

- Date limite de candidature : 31 Octobre 2023, 18h00.
- Les entretiens et tests de langue (si nécessaire) auront lieu entre les 6-19 Octobre, 2023.

- L'entretien durera 10 minutes avec 3 minutes de présentation par l'étudiant et 7 minutes de questions avec le jury.
- Les dates de la réunion d'information et des entretiens seront communiquées ultérieurement.

Attention : Les étudiants retenus pour cette mobilité ne seront aucunement dispensés des exigences particulières par ailleurs requises par le programme académique de l'UFAR pour passer en année supérieure (par exemple, DELF B2). Il est à l'étudiant de s'organiser en conséquence.

Attention !

Les étudiants ayant moins d'opportunités peuvent également bénéficier d'une bourse de mobilité et, peut-être, de soutiens financiers supplémentaires dans le cadre du programme de mobilité Erasmus+.

Pour plus d'informations, veuillez consulter les pages 7-8 [du guide d'Erasmus+](#)